

# Tuteur Aide Soignant

## CONTEXTE

Le nouveau référentiel de formation aide-soignant du 10 juin 2021 a redessiné Les contours de l'accompagnement et les modalités d'évaluation en stage ont été modifiées. De plus, la notion de tuteur dans l'accompagnement des élèves est désormais formalisée.

Les établissements sont donc amenés à adapter leur organisation interne pour un accompagnement optimal des stagiaires et le tutorat est devenu une nécessité.

Etre tuteur est une mission à part entière et celle-ci s'inscrit tout autant dans la formation des élèves que dans l'intégration des jeunes diplômés.

## OBJECTIFS ET PRE REQUIS

Comprendre les enjeux liés à l'accompagnement des élèves aides-soignants et des jeunes diplômés.

Objectifs Spécifiques :

Appréhender le contexte de l'alternance.

Appréhender le nouveau dispositif de formation.

Adopter des outils permettant de garantir la coordination et la cohérence entre les acteurs de l'encadrement.

Faciliter l'accueil et l'intégration des stagiaires.

Mettre en place des techniques pédagogiques permettant d'amener le stagiaire à l'autonomie et la responsabilisation.

Pré-Requis : Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

## CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Catégories professionnelles concernées : Aide Soignant

## CONCEPTEUR – FORMATEUR

Cadre de santé formateur afpc

## METHODE – MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthode démonstrative et interactive.



# Tuteur Aide Soignant

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle

Un support de formation est remis à chaque participant

## CONTENU

Le contexte

La formation aide-soignante : référentiel de juin 2021, contrat d'apprentissage

Les acteurs de la formation : les formateurs, les stagiaires, les professionnels de terrain (référents écoles et tuteurs de stage, l'équipe)

Le tuteur : missions, compétences, dimension relationnelle et organisationnelle de la fonction, accompagnement

De l'intégration à l'évaluation

Le stage et ses enjeux – les aspects réglementaires – la construction du parcours de stage – le portfolio

Les étapes clés : l'accueil et l'intégration – le livret d'accueil, le bilan de mi stage, l'évaluation des pratiques professionnelles, l'évaluation de fin de stage

## MODALITES D'EVALUATION

Au début de la formation, un recueil des attentes des participants sera réalisé ainsi qu'une évaluation des acquis en début de formation.

A l'issue de la formation, une évaluation des acquis de la formation (Article L.6353-1 du Code Du Travail) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

